

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 06239

Numéro SIREN : 821 540 614

Nom ou dénomination : 2R PARTNERS

Ce dépôt a été enregistré le 30/01/2023 sous le numéro de dépôt 1439

30/04/2017 certifié conforme à l'original

4439.

①

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2018

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

Désignation de l'entreprise SASU 2R PARTNERS				Néant ☐	
Adresse de l'entreprise 3 RUE JEAN BAPTISTE CHARCOT 92400 COURBEVOIE					
SIREN 8 2 1 5 4 0 6 1 4					
Durée de l'exercice en nombre de mois* 9				Durée de l'exercice précédent* 0	
Exercice N clos le 31 12 2017					
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial *	010	012		
	{ Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	449	2 220
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
	Total I (5)	044	048	449	2 220
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés *	068	070	2 466	2 466
	{ Autres* (3)	072	074	140	140
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	7 865	7 865
Charges constatées d'avance*	092	094			
Total II	096	098		10 471	
Total général (I + II)		110	112	449	12 691
PASSIF				Exercice N NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120	1 000
	Écarts de réévaluation			124	
	Réserve légale			126	
	Réserves réglementées*			130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)			132	
	Report à nouveau			134	
	Résultat de l'exercice			136	5 377
	Provisions réglementées			140	
	Total I			142	6 377
Provisions pour risques et charges		Total II		154	
DÉTTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166	1 481
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N 169 2 707)			172	4 833
	Produits constatés d'avance			174	
Total III			176	6 314	
Total général (I + II + III)				180	12 691
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	2 668
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU 2R PARTNERS

Néant ☐

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice clos le
13 1 10 3 12 0 1 7

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210	
	Production vendue	{ Biens Services*	dont export et livraisons intracommunautaires	215 217	214 218	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)				35 772
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	1
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	35 773

CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	5 247
	Variation de stock (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	
	Autres charges externes*	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242 23 755
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)				243 244
	Rémunérations du personnel*				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements*				254	449
	Dotations aux provisions				256	

1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259 260		262	
	Total des charges d'exploitation (II)				264	29 452
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	6 322
	Produits financiers (III) 280	4		Charges financières (V)	294	
	Produits exceptionnels (IV)				290	

Charges exceptionnelles (VI)	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	347 348			300	
Impôts sur les bénéfices* (VII)					306	949
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)					310	5 377

B — RÉSULTAT FISCAL

Régularisations	Report le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	5 377	314	
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318			
	Provisions non déductibles*	322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324	949		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-ets d'associés	247			
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 septies D)	249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999			

Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quinquies)	138
	Basins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	990
	ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344
	Crédance due au report en arrière du déficit	346			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)	655			
					350

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	6 326	354	
--	------------------------------------	-----	-------	-----	--

Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *	356			
	Déficits antérieurs reportables : *				360

RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	6 326	372	
---	------------------------------------	-----	-------	-----	--

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

N° 2033-C-SD 2018

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Sage

Désignation de l'entreprise : SASU 2R PARTNERS										Néant ☐	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques	440		442		444		446			
	matériel et outillage industriels	450		452		454		456			
	installations générales	460		462		464		466			
	agencements divers	470		472	2 668	474		476	2 668		
	Matériel de transport	480		482		484		486			
TOTAL		490		492	2 668	494		496	2 668		
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques	530		532		534		536			
	matériel et outillage industriels	540		542		544		546			
	installations générales, agencements, aménagements divers	550		552		554		556			
	Matériel de transport	560		562	449	564		566	449		
TOTAL		570		572	449	574		576	449		
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées, virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle		1	2	3	4	5					
		6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL		578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19% (1)		579			Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)						591					
TOTAL						596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : SASU 2R PARTNERS

Neant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
--	-----

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐
---	-----	--------------------------

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	6 746
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	2 443
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

"2R PARTNERS "

SAS AU CAPITAL DE 1.000 EUROS

Siège Social : 3, Rue Jean Baptiste Charcot – 92400 COURBEVOIE

R.C.S. : NANTERRE 821 540 614

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU TRENTE SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX SEPT**

RESOLUTION VOTEE

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la proposition de la présidence, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2017, qui s'élève à la somme de 5.377 € comme suit :

- Réserve légale	100 €
- Report à nouveau	5.277 €

Soit	5.377 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*certifié conforme à
l'original*

